

Auplata Mining Group - AMG
Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2021
Résultat détaillé du vote résolution par résolution



	AGO	AGE
Nombre d'actions composant le capital social au 30 juin 2021	285 041 831	285 041 831
Nombre d'actions ayant droit de vote	285 041 831	285 041 831
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	11	11
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	149 635 090	149 635 090
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents, représentés, ayant donné pouvoir au Président ou ayant voté par correspondance	149 635 090	149 635 090
Quorum	52,50%	52,50%
Majorité	74 817 545	99 756 727
<i>Quorum légal sur première convocation</i>	20%	25%
<i>Majorité légale</i>	1/2 des votes exprimés	2/3 des votes exprimés

Résolution	Type	Résultats			Résultat
		Descriptif	Pour (%)	Contre (%)	
1	Ordinaire	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020	79,11%	20,89%	Adoptée
2	Ordinaire	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020	79,11%	20,89%	Adoptée
3	Ordinaire	Affectation du résultat de l'exercice 2020	79,11%	20,89%	Adoptée
4	Ordinaire	Approbation des conventions réglementées	79,11%	20,89%	Adoptée
5	Ordinaire	Approbation de la politique de rémunération applicable, au titre de l'exercice 2021, pour les membres du Conseil d'Administration	78,69%	21,31%	Adoptée
6	Ordinaire	Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes titulaire	79,11%	20,89%	Adoptée
7	Ordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce	79,11%	20,89%	Adoptée
8	Extraordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation d'achat de ses propres actions, durée de l'autorisation, modalités, plafond	79,11%	20,89%	Adoptée
9	Extraordinaire	Regroupement des actions de la Société par attribution d'une action nouvelle d'une valeur nominale de 0,005 € contre 10 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,0005 € détenues après réduction du capital social non motivée par des pertes – Délégation au Conseil d'administration avec faculté de subdélégation	79,03%	20,97%	Adoptée
10	Extraordinaire	Réduction des pertes par voie d'imputation sur les réserves	79,11%	20,89%	Adoptée
11	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (de la Société ou d'une Société du groupe), <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaires et par offre au public</u> , à l'exception des dispositions l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, durée de la délégation, plafonds de l'émission, prix d'émission, faculté de limiter l'émission au montant des souscriptions reçues ou de répartir les titres non souscrits	77,14%	22,86%	Adoptée

		Résultats			
Résolution	Type	Descriptif	Pour (%)	Contre (%)	Résultat
12	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier et dans la limite de 20% du capital social par an</u> , durée de la délégation, plafonds de l'émission, prix d'émission, faculté de limiter l'émission au montant des souscriptions reçues ou de répartir les titres non souscrits	77,14%	22,86%	Adoptée
13	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), <u>avec maintien du droit préférentiel de souscription</u> , durée de la délégation, plafonds de l'émission, faculté de limiter l'émission au montant des souscriptions reçues ou de répartir les titres non souscrits ou d'offrir au public les titres non souscrits	78,69%	21,31%	Adoptée
14	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l' <u>incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes</u> , durée de la délégation, plafond de l'émission, sort des rompus	79,11%	20,89%	Adoptée
15	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de bénéficiaires</u> , durée de la délégation, plafonds de l'émission, prix d'émission, faculté de limiter l'émission au montant des souscriptions reçues ou de répartir les titres non souscrits	77,14%	22,86%	Adoptée
16	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe), <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires</u> , durée de la délégation, plafonds de l'émission, prix d'émission, faculté de limiter l'émission au montant des souscriptions reçues ou de répartir les titres non souscrits	77,14%	22,86%	Adoptée
17	Extraordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce	78,69%	21,31%	Adoptée

		Résultats			
Résolution	Type	Descriptif	Pour (%)	Contre (%)	Résultat
18	Extraordinaire	Fixation du plafond global des émissions d'actions ordinaires et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre ou donnant droit à l'attribution de titres de créance (de la société ou d'une société du groupe (de la société ou d'une société du groupe) susceptibles d'être réalisées en vertu des délégations de compétence et autorisations visées aux résolutions qui précèdent	78,69%	21,31%	Adoptée
19	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider <u>l'émission de valeurs mobilières</u> donnant accès immédiatement ou à terme au capital, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires</u> , durée de la délégation, plafond de l'émission, prix d'émission, faculté de limiter l'émission au montant des souscriptions reçues ou de répartir les titres non souscrits	77,14%	22,86%	Adoptée
20	Extraordinaire	Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social par émission d'actions ordinaires, <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise</u> , dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, plafond de l'émission, prix d'émission	0,08%	99,92%	Rejetée
21	Extraordinaire	Autorisation à donner au Conseil d'administration <u>en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées</u> , renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée des périodes d'acquisition notamment en cas d'invalidité et de conservation	77,56%	22,44%	Adoptée
22	Ordinaire	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	79,14%	20,86%	Adoptée